

**Approbation de la demande d'accréditation à
délivrer le diplôme de formation approfondie
en sciences maïeutique (DFASMa)**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 26 mai 2026**

Délibération 2026/05/CFVU – 89

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

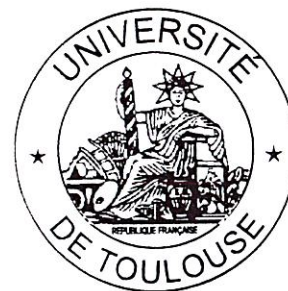
Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande d'accréditation à délivrer
le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutique (DFASMa).**

Toulouse, le 26 mai 2026

Le Vice-Président CFVU

Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0

MAIEUTIQUE

Formation	Ancien texte	Nouveau texte	Évolutions principales
Maïeutique	Arrêtés du 11 mars 2013 relatifs aux études en sciences maïeutiques	Arrêté du 11 février 2026 relatif à la formation en maïeutique	Réingénierie de la formation, approche par compétences, réorganisation des enseignements et des stages, renforcement de la simulation et de l'universitarisation. Création d'un 3e cycle avec une année supplémentaire conduisant au titre de docteur en maïeutique.

Formation 2^{ème} cycle

Année universitaire texte 2013

DFASMa1	DFASMa2
14 semaines cours	10 semaines cours
COURS	STAGE
STAGE	
EXAMENS	
	COURS
	EXAMENS
21 semaines de stage	25 semaines de stage

Année universitaire texte 2026

DFASMa 1	DFASMa 2	
13 semaines cours	9 semaines de cours	
COURS	COURS	
	STAGE	
		COURS
		EXAMENS
EXAMENS	EXAMENS	
Stage personnalisé		
19 semaines de stage	20 semaines de stage	

Évolutions principales

Continuité du 1^{er} cycle avec approfondissement des enseignements

De la notion d'« UE »

UE 1 OBSTETRIQUE - UE 2 PEDIATRIE

UE 3 GYNECOLOGIE - UE 4 PHARMACOLOGIE

**UE 5 SHS DROIT ET LEGISLATION MANAGEMENT
ET ECONOMIE - UE 6 RECHERCHE**

**UE 7 SANTE PUBLIQUE - UE 8 PROJET ET
MÉMOIRE**

UE 9 DEMARCHE CLINIQUE - UE OPTIONNELLES

UE STAGES

À la notion de

« COMPETENCES »

DOMAINE PRÉNATAL C1 - C2 - C3

DOMAINE PERNATALE C4 – C5 – C6

DOMAINE POSTNATAL C7 - C8 - C9

DOMAINE RECHERCHE C13 - C14

DOMAINE GÉNÉRIQUE C15 – C16

PARCOURS PERSONNALISÉ

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE

EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFASMa)

Arrêté du 11 février 2026

- I. NOM DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME
ECOLE DE SAGE-FEMME DU CHU DE TOULOUSE, école hospitalière

- II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Organisation actuelle (École / Département de maïeutique / Autre) : **Ecole hospitalière**

Date prévisionnelle d'intégration à l'université (au plus tard 1^{er} septembre 2027) : **1^{er} septembre 2027 : (prolongation pour un an de l'agrément par la Région Occitanie)**



AGREMENTECOLE
2026 2027.pdf

Quelle modalité d'intégration à l'université est choisie ou envisagée :

☒ Département de maïeutique rattaché à une UFR. Préciser le nom de l'UFR. : **département de Maïeutique au sein de l'UFR santé (souhait de l'école)**

☐ UFR de maïeutique

- III. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION
A ce jour, pas de remplacement à l'issue du départ de Mme Amiel

- IV. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME :

Structure partiellement intégrée dans l'université au sein du département Médecine Maïeutique Paramédical.

La structure est dirigée par la sage-femme directrice.

L'ARS convoque un Conseil Technique annuellement pour prendre connaissance du rapport d'activité de l'école.

Au sein de l'université, les Modalités de contrôles des compétences et connaissances ainsi que les syllabus sont validés annuellement en CFVU.

La sage-femme directrice participe au bureau du conseil de département et une sage-femme enseignante est membre du Conseil de département

La sage-femme directrice est quant à elle membre du Sénat de l'université



Organigramme ESF
2026.xlsx

- V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

- Anna Rita CASCIONE : Sage-femme enseignante responsable de l'organisation des stages
- Coralie FREGONESE : Sage-femme enseignante responsable du domaine prénatal et du domaine recherche, ainsi que du 2^{ème} cycle
- Cécile LAMOTHE : sage-femme enseignante responsable de l'évaluation clinique, ainsi que du 2^{ème} cycle, **départ à la retraite le 1^{er} septembre 2026.**
- Hélène LEMOINE : sage-femme enseignante responsable du domaine per natal et du domaine gynécologie, ainsi que du 1^{er} cycle
- Véronique MARTINEZ : sage-femme enseignante responsable de l'évaluation des stages et des enseignements
- Marlène TRUQUET : sage-femme enseignante responsable du domaine post natal et du domaine générique, ainsi que du 1^{er} cycle

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE

Joindre les axes du projet pédagogique et la maquette de formation (utilisation de la structure de l'annexe de l'arrêté en respectant le libellé des unités d'enseignement)

 projet_pedagogique_e_ecole_maieutique
 SYLLABUS DFASMa1 2026 2027.docx
 PROJET SYLLABUS DFASMa2.docx

- Mutualisation des enseignements : **oui pour la santé environnementale, le numérique en santé, l'éthique, TD apprentissages soins**
 - avec d'autres formations de santé : **autres professions médicales**
 - autre : **Enseignantes dispensent des cours à l'école d'aides-soignantes, à l'école des infirmières de bloc opératoire, département pharmacie ou encadrent des mémoires de l'école de kinésithérapie et autres...**
- Stages :
 - modalités d'agrément des terrains de stage : **les stages au sein des structures hospitalières périphériques et du CHU de Toulouse sont liés par convention avec l'école et sont les terrains de stage prioritaires pour les étudiants.**
Chaque stage élabore une charte d'accueil des étudiants.
A l'issue de chaque stage, les étudiants évaluent leur terrain de stage et une restitution est faite lors des réunions annuelles entre l'école et les structures accueillant des stagiaires
 - typologie des terrains de stage (hospitalier, libéral, PMI...)
 - Au CHU de Toulouse : salle de naissances, suites de naissances, urgences, consultations, Grossesses à Hauts Risques, gynécologie, bloc opératoire, orthogénie, PMA, échographie**
 - Cliniques : salles de naissances, suites de naissances, services de gynécologie, bloc opératoire, orthogénie**
 - Centres hospitaliers périphériques : salle de naissances, suites de naissances, consultations, gynécologie, orthogénie, échographie...**
 - PMI : pour les suivis de grossesses et les suites de naissance avec des vulnérabilités.**
 - Sages-femmes Libérales pour la gynécologie, pour le suivi des grossesses, la préparation à la naissance, le suivi à domicile, échographie...**

VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

Préciser la répartition des étudiants en formation continue et en formation initiale : Les étudiants sont majoritairement en formation initiale. Certains étudiants bénéficient de dispositifs de prise en charge (ANFH, promotion professionnelle, reconversion, France Travail...)

A titre informatif, le recrutement des étudiants en 2026-2027 se répartira comme suit :

- PASS (11),
- LAS 1 (6)
- LAS 3/2 (9)
- PASSERELLE (4)

VIII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Une supervision clinique en stage est organisée avec les sages-femmes cliniciennes : en cours de stage les étudiants ont une sage-femme référente avec laquelle ils peuvent échanger et/ou signaler leurs difficultés.

La réforme prévoit un statut de maître de stage (dispositif en cours de construction).

Lors des retours de stage, des groupes de parole sont organisés avec une psychologue pour débriefer sur les situations anxiogènes ou sur les difficultés rencontrées en stage.

Chaque étudiant bénéficie d'un temps d'encadrement individuel avec une enseignante sur le lieu de stage.

Chaque étudiant a, *a minima*, un entretien annuel avec un référent pédagogique. Dans le courant de l'année autant d'entretiens que nécessaires peuvent avoir lieu soit à la demande de l'étudiant soit à la demande du référent pédagogique.

Pour la réalisation de la thèse d'exercice, des ateliers coopératifs sont proposés et organisés à la demande des étudiants en plus des enseignements spécifiques. Ils complètent les enseignements prévus au syllabus. Ils se font par groupe de 3 ou 4 étudiants en fonction des difficultés rencontrées.

Enfin, pour les étudiants en difficulté dans le cadre des apprentissages, des ateliers sont réunis pour revoir les méthodes de travail et d'apprentissage.

IX. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Conventions de partenariat avec des universités étrangères : Suisse ; Italie ; Belgique

Convention de partenariat avec la maison des femmes : vacation d'une sage-femme enseignante au sein de cette structure



UCSC Institutional
Fact Sheet 2025-202



Protocole de
partenariat entre la

X. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Analyse et prise en compte des informations recueillies, dont l'évaluation des enseignements par les étudiants

Les enseignements sont évalués semestriellement par les étudiants (dispositif anonyme informatisé). Les évaluations portent sur la difficulté du cours, la rapidité de l'intervenant, l'intérêt perçu du cours et permettent de laisser un commentaire libre. Chaque année ces évaluations permettent un réajustement des enseignements.

XI. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

- De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique **prévu le**
- Du conseil d'administration : **prévu juin/juillet 2026**
- Du conseil technique : **pas de date prévue**

Date de dépôt des dossiers d'accréditation pour instruction à partir du 15 mai dans l'application FRESQ.

ANNEXE

REFERENTIEL DE FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	10 à 12 ECTS pour l'enseignement théorique 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université de Toulouse	12 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale		UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale dans les situations courantes :	• Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la grossesse • Diagnostiquer les troubles bénins liés à la grossesse • Elaborer le bilan de situation de la femme enceinte et du fœtus à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire et/ou réaliser les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter le cas échéant vers les professionnels et structures appropriés • Planifier le suivi de la femme enceinte à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter le parcours de soin mis en place	UE Suivi des grossesses à bas risque

Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce, en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien prénatal précoce dans les situations courantes et coanimer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité : Concernant l'entretien prénatal précoce : • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Favoriser l'élaboration d'un projet autour de la naissance et de la vie familiale • Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant la préparation à la naissance et la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animations	UE Accompagnement du projet de naissance
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des grossesses à haut risque

Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 20 à 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Toulouse	8 ECTS pour l'enseignement théorique 20 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat en accueillant le nouveau-né		UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Assurer la surveillance du travail, la réalisation d'un accouchement eutocique en présentation céphalique et la prise en charge du post-partum immédiat : • Favoriser la mise en place du projet de naissance • Analyser les données permettant d'identifier le stade du travail et d'établir le pronostic obstétrical, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique • Adapter la prise en charge au regard de l'évolution du travail et de la santé maternelle et fœtale • Pratiquer un accouchement eutocique en présentation céphalique en autonomie (y compris la délivrance) • Evaluer les lésions périnéales et réaliser les sutures • Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat, en l'adaptant aux situations à risque		UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parent-enfant		UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réunir les conditions favorables à l'instauration des interactions précoces parent-enfant dans les situations courantes : • Transmettre aux parents l'ensemble des repères et des informations sur les besoins et les compétences sensorielles et sociales de l'enfant dans les situations courantes		UE Accompagnement de la parentalité en périnatal

Compétence 6 – Assurer, en collaboration, le suivi des situations pathologiques perpartum en dépitant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge :- • Identifier les situations pathologiques des différents stades du travail et du postpartum immédiat et évaluer le caractère d'urgence au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Évaluer la nécessité d'une réanimation du nouveau-né et identifier les urgences médico-chirurgicales néonatales • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les manœuvres et les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations perpartum à haut-risque

Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Toulouse	9 ECTS pour l'enseignement théorique 11 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 7 - Assurer le suivi postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal		UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les visites post-natales mère-enfant, la consultation postnatale et les consultations de suivi néonatal dans les situations courantes : • Réaliser un débriefing du vécu maternel de l'accouchement et repérer les dysfonctionnements des interactions parentales • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Apprécier l'évolution staturo-pondérale et le développement neuro-sensori-moteur, psycho-affectif et cognitif de l'enfant • Elaborer le bilan de situation de la mère et de l'enfant à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Organiser la continuité des soins dans ses dimensions médico-psycho-sociales		UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal, en animant des séances de soutien à la parentalité		UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien postnatal précoce dans les situations courantes et co-animer des séances de soutien à la parentalité : Concernant l'entretien post-natal précoce : • Instaurer un dialogue afin de recueillir le vécu de l'accouchement et du postpartum et les besoins • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences		UE Accompagnement de la parentalité en postnatal

• Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant les séances postnatales de soutien à la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animation	
Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations postnatales à haut risque

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Toulouse	8 ECTS pour l'enseignement théorique 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

	Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception, et en réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser dans les situations courantes les consultations gynécologiques et la rééducation périnéo-sphinctérienne : Concernant la consultation gynécologique : • Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la santé génésique • Aborder la sexualité et identifier les éventuels troubles • Elaborer le bilan de situation de la femme, à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires, repérer les situations pathologiques ou les éventuelles anomalies et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Prescrire et réaliser les examens de dépistage des cancers gynécologiques et des I.S.T., y compris au(x) partenaire(s) • Planifier le suivi de la femme (et du ou de la partenaire) à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter la stratégie mise en place Concernant la rééducation périnéo-sphinctérienne : • Conduire une démarche de dépistage afin de repérer et traiter les éventuels troubles fonctionnels • Mettre en œuvre la rééducation périnéale, en choisissant la ou les techniques de rééducation adaptées	UE Suivi gynécologique	
	Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception,	UE ASSOCIEES

en réalisant une interruption volontaire de grossesse	
Cycle 2 - Réaliser la consultation de contraception et assurer les différentes étapes d'une interruption volontaire de grossesse dans les situations courantes, concevoir et animer des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : Concernant la consultation de contraception : • Prescrire et renouveler les contraceptifs choisis ainsi que les examens complémentaires nécessaires • Réaliser la pose et le retrait des dispositifs contraceptifs • Planifier le suivi de la femme • Évaluer et adapter la contraception mise en place Concernant l'interruption volontaire de grossesse: • Réaliser une consultation pré-IVG, prescrire et ou réaliser les examens complémentaires • Conseiller et informer les femmes dans le choix de la méthode • Orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés dans le cadre d'une prise en soin en réseau • Prescrire et pratiquer les IVG médicamenteuse et instrumentale • Réaliser une consultation post-IVG afin d'évaluer le succès ou l'échec de la méthode, les effets secondaires et les éventuelles complications, et de prescrire une contraception pour les suites de l'IVG • Traiter les effets secondaires et, en cas de complications, orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : • Concevoir des séances contenant toutes les informations essentielles aux attentes du groupe • Animer des séances interactives en s'appuyant sur des outils éducatifs et d'accompagnement adaptés • Evaluer les séances en s'appuyant sur des indicateurs afin de proposer des actions d'amélioration	UE Santé sexuelle et reproductive

Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence, en participant à l'assistance médicale à la procréation	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge et identifier les différentes étapes de l'assistance médicale à la procréation (AMP): Concernant les situations pathologiques : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place Concernant l'assistance médicale à la procréation (AMP) : • Informer les femmes sur l'autoconservation des ovocytes • Prescrire les examens de première intention devant des difficultés à concevoir • Orienter vers un service d'AMP et rédiger un courrier de liaison • Décrire le parcours de l'AMP	UE Suivi des situations gynécologiques particulières

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2^{ème} cycle | 6 à 8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Université de 8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Toulouse

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques, en réalisant la lecture critique d'articles		UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Analyser et interpréter l'information scientifique avec des outils adaptés : • Réaliser la lecture critique d'articles scientifiques y compris en langue étrangère • Maîtriser les outils numériques et bibliographiques • S'initier à la revue systématique de littérature • Interpréter l'information scientifique et professionnelle • S'initier aux logiciels de traitement de données		UE Recherche
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée, en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques		UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Rédiger un projet de thèse d'exercice : • Initier une démarche de recherche : conceptualiser et problématiser • Expérimenter les approches méthodologiques (quantitative, mixte... avec un accompagnement individualisé en fonction du projet de thèse) et les outils de recueil de données • Valider les démarches d'autorisations institutionnelles et les aspects réglementaires de la recherche, de la collecte et gestion de données • Rédiger un protocole de recherche et d'expérimentation, dans le respect de l'intégrité et l'éthique scientifiques, en veillant aux autorisations institutionnelles et en développant une méthodologie appropriée (approche quantitative, qualitative, mixte...) pour répondre aux objectifs de la recherche • Présenter un projet de thèse d'exercice complet, cohérent et pertinent		UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2^{ème} cycle 6 à 10 ECTS pour les unités d'enseignement

Université de 9 ECTS pour les unités d'enseignement
Toulouse

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage		UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Concevoir et mettre en œuvre un programme éducatif individuel ou collectif : • Identifier les thèmes prioritaires de santé publique afin de sensibiliser la femme/le couple ou un groupe de personnes • Élaborer un projet d'action en promotion de la santé sur des thèmes prioritaires de la santé publique, en déterminant les informations essentielles à transmettre • Appréhender le parcours de soin de la femme, l'enfant et son entourage		UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle en établissant une relation adaptée, en assurant sa propre santé et son bien-être		UE ASSOCIEES
Cycle 2 : Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral avec différents interlocuteurs et renforcer son positionnement au sein de l'équipe: • Utiliser des techniques de communications appropriées afin de renforcer les comportements favorables à la santé • Accompagner la personne dans un processus décisionnel concernant sa santé lors de situations courantes • Rédiger un document professionnel (documents administratifs, certificats, comptes-rendus...) afin de caractériser un état de santé particulier ou d'assurer une continuité de soins • Participer à des retours d'expériences des situations difficiles, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, afin de mettre en place des actions d'amélioration des pratiques professionnelles • Mobiliser les compétences non techniques (communication, leadership, prise de décision partagée, conscience de la situation) • Analyser l'impact des facteurs humains en santé sur la sécurité des soins et le travail en équipe • Intégrer le numérique dans l'exercice professionnel • Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer		UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

• Participer à l'accueil et à la supervision d'apprenants	
Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Positionner sa pratique dans une approche réflexive et responsable : • Positionner sa pratique dans une approche, éthique, sociétale, économique et environnementale • Élargir ses habiletés intellectuelles permettant de renforcer ses stratégies de mobilisation de connaissances actualisées • Définir la notion de médecine intégrative, la signification et la place, au sein du système de santé, d'une thérapie complémentaire utilisée en association aux soins conventionnels, en gardant un esprit critique • Illustrer l'intérêt, les bénéfices et les risques des thérapies complémentaires	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 2 ^{ème} cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
---------------------------	---

Université Toulouse	de 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
------------------------	--